

## PROCES VERBAL DU BUREAU DU 17 DECEMBRE 2024 A 17H30

*Approuvé en séance du bureau du 30 janvier 2025*

Date de convocation : 11 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-sept heures trente, les membres du Bureau de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le onze décembre se sont réunis dans le bureau de la présidente sous la présidence de Mme JACQUES Elisabeth.

**PRESENTS** : Mmes JACQUES Elisabeth, OKROGLIC Dominique et PIGNATEL Agnès, MM. TRON Jean-Michel et CAPEL Denis

**EXCUSEE** : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène

Mme Elisabeth JACQUES procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.  
M. Jean-Michel TRON est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Régie Ubaye Ski – Site de Larche – Cession d'un engin de damage d'occasion
2. Questions diverses

**Question n°1:** Régie Ubaye Ski – Site de Larche – Cession d'un engin de damage d'occasion

Le rapporteur est madame la présidente.

La Présidente explique qu'en raison d'une réorganisation du domaine nordique de Meyronnes et en particulier de la suppression de la piste de luge de Saint-Ours, la Régie Ubaye Ski n'a plus l'utilité de l'engin de damage dédié à ce site.

Par conséquent, il est proposé de mettre en vente ce matériel d'occasion et la cuve de GNR associée au prix de 4 500 € TTC (3 750 € HT).

La question est mise au vote.

Aucune remarque n'étant émise, Madame la présidente procède au vote à main levée. La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Michel TRON



La présidente,  
Mme Elisabeth JACQUES

